



Bilan CSE du 28/05/2020

Informations direction

L'instruction 2020.10 qui mettait en place « le vol » de RTT pour les agent.es en ABAP n'a pas été reconduite à compter du 1^{er} mai.

Il est inadmissible de constater encore une fois que la note RH qui gèrera nos situations à compter de mardi n'est toujours pas parvenue ni en CSE ce jeudi 28 ni à l'heure où nous écrivons à moins de 3 heures des départs en week-end. La CGT alerte, une fois de plus, sur les risques RPS engendrés par ces pratiques inacceptables et méprisantes.

Point d'étape sur la reprise d'activité post-confinement

La direction nous présente un état des lieux où tout va bien !

La présentation ne concerne que l'aspect sanitaire. La CGT s'est vue dans l'obligation de rappeler qu'au-delà de cet aspect un « plan de reprise d'activité » comporte le terme d'activité... Force est de constater que face à nos questions, aucune information précise et chiffrée ne nous est apportée concernant l'organisation du travail.

Sur nos interrogations concernant la projection de notre activité et l'impact de la crise sur l'économie (hausse du chômage, licenciements, fin de CDD...), la direction nous répond qu'elle ne peut se projeter à ce jour.

Quand les médias nous annoncent le jour même une hausse du chômage de 22%, du jamais vu depuis 25 ans, notre direction elle, prétend ne pas avoir de « vision » ! Seule information donnée : une discussion est en cours entre la direction générale et la ministre du travail concernant nos effectifs...

Alors que tous s'attendent à une augmentation des licenciements économiques, aucun renfort n'est prévu à cette heure pour la CSP !

La proactivité, c'est pour les conseiller.es, pas pour la direction, sauf à se diriger vers une sous traitance massive de nos missions.

A 9H28, soit 2 minutes avant l'ouverture de l'instance, nous parvient une instruction nationale précisant le règlement intérieur de Pôle emploi compte tenu de l'état d'urgence sanitaire. Ce règlement rappelle les obligations de respect de son protocole sanitaire aux

agent.es et précise « qu'il appartient à chacun de prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que celles des autres personnes ».

Cette instruction couplée à l'obligation de lire les 46 pages du protocole sanitaire envoyé à toutes et tous avec « accusé de réception » constitue une tentative de transfert de la responsabilité de l'établissement sur les salarié.es dans l'exercice de leurs fonctions.

Ou, comment la direction cherche ainsi à se prémunir des procédures liées à la reconnaissance de la maladie professionnelle !

Information Consultation sur le recrutement de contrats de professionnalisation

La Direction envisage le recrutement de 12 nouveaux contrats de pro sur des postes de conseiller Gestion des droits. Cela est censé répondre aux prévisions de départs et aux remontées des besoins exprimés par les DT.

La Direction ne fournit pas d'éléments chiffrés quant à ces remontées de besoin.

Ces salariés sont recrutés en CDD comme ceux recrutés l'année dernière mais les postes qu'ils vont occuper en formation ne seront pas nécessairement ceux qu'ils occuperont à terme.

Ils devront passer par la BDE comme les autres salariés pour être titularisés.

La Direction n'a pas prévu de compensations aux agences recevant des stagiaires pour compenser le temps passé par les collègues sur le tutorat. Elle argue que les stagiaires apporteront au fur et à mesure de leur formation une production qui s'ajoutera à la production des agents.

Votes : 3 contre (CGT)
 19 pour (SNAP, SNU, CFE CGC, FO, CFDT)

DECLARATION pour explication de notre vote.

Sur le fond, les compétences existent au sein de pôle emploi, pour rappel des collègues ont été formés à la double compétence sur laquelle on leur a demandé de faire « reset » suite au classement de la GDD en « décroissance » et de la mise en place de la trajectoire GDD.

Pôle emploi s'aperçoit aujourd'hui que l'indemnisation fait bien partie de son cœur de métier, sur ce point les élu.e.s CGT n'avaient pourtant pas manqué de jouer leur rôle d'alerte.

Aujourd'hui, vous décidez de recourir à des CDD en contrat de professionnalisation, la CGT pourrait se réjouir de ces recrutements mais conteste leur forme.

La philosophie du contrat de professionnalisation est bien d'accéder à une qualification, ce que vous ne proposez pas. Dans votre pseudo université on entre à bac+2 et on ressort à bac+2 !

La CGT déplore d'être obligée de vous rappeler qu'à Pôle emploi comme partout ailleurs en France, pour des postes pérennes on recrute en CDI et on forme les personnes en poste, votre formation « nouveaux entrants » est prévue pour cela.

Jusqu'où irez-vous ? A quand des AFPR pour palier la prochaine vague de départs en retraite ?

La CGT dénonce cette gestion des ressources humaines purement comptable allant jusqu'à l'utilisation de CDD low cost, flirtant ainsi avec la légalité.

Bilan de la campagne de promotion 2019-2020

Pour la CGT, il faut bien préciser que ce point nous apparaît comme un point sur la « gestion de la pénurie ».

Pour la CGT, la gestion des salaires se négocie aux Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) et non a posteriori à coups de primes.

Cette année encore, la CGT a porté de très nombreuses questions et demandes de précisions : nombre de recours régionaux et en CPNC ? Combien de plans d'action partagés ont donné lieu à une promotion ? Quelle est la durée moyenne entre deux promotions ? Pour les agent.es ayant obtenu une promotion dans l'article du 20§4, combien d'années en moyenne, les agent.es ont-ils dû attendre avant de changer d'échelon ?

Force est de constater qu'on nous présente un amas de chiffres sans analyse possible qui reviennent à remplir l'obligation légale sans aucune transparence ni souhait de dialogue social véritable.

Point sur les effectifs de Pôle Emploi Normandie

Il est effarant de constater qu'après bientôt 3 mois de crise sanitaire aucune projection ne nous est annoncée par la direction. A cette heure, la diminution programmée de nos effectifs n'est pas remise en cause.

Pire, la direction nous précise que nous sommes à 101% de la cible !

La Normandie aurait été relativement épargnée par le virus, la direction estime-t-elle qu'il en sera de même pour la crise économique ?

Points sur les œuvres sociales

Les dotations de vacances sont en cours de commande et devraient être livrées en juin.

Questions diverses

Ce point n'ayant pas été signifié sur l'ordre du jour, la CGT a été obligée de le réclamer.

Agenda planning : la CGT s'étonne de la mise en œuvre de cet outil en pleine crise sanitaire, qui plus est sans réelle présentation ni échange en CSE. La direction prend à la légère cette demande pourtant cet outil impacte nos actes métiers en imposant des durées d'entretien prédéfinies selon la modalité.

Pression à la prescription : La CGT revient encore une fois, après une première alerte à l'une des DT, sur la mise en place de reportings journaliers chiffrés sur certains sites. Ces sites mettent en avant les difficultés financières de nos prestataires et mettent en place de diverses manières une réelle pression à la prescription : certain.es useront de la culpabilité, d'autres exigeront des chiffres individuels... Nos ELD subissent les pressions de nos DT et celles-ci redescendent sur les agent.es. La direction s'engage à effectuer un rappel des règles.

La CGT vous invite en la matière, à nous signaler toute pratique abusive !

Communication des RP : La CGT porte une demande, maintes fois renouvelée, des Représentant.es de Proximité de pouvoir communiquer par mail à l'ensemble des agent.es de leur territoire d'intervention.

La direction se cache derrière les textes pour refuser cette demande et renvoie la communication aux organisations syndicales alors que le RP doit pouvoir s'adresser à toutes et tous et être restreints aux syndiqué.es et abonné.es de son OS.

Plateforme Mobilisation emploi : La CGT s'inquiète de la gestion des offres d'emploi hors de ses murs. La direction nous apprend que cette plateforme initialement liée à la crise sanitaire pourrait perdurer bien au-delà de celle-ci. La prise d'offres et leurs diffusions restent une des missions essentielles de Pôle emploi, nous resteront attentifs à son devenir.

Scolarité en pointillés : La CGT alerte sur la situation des agent.es dont les enfants reprennent le chemin de l'école avec des horaires incompatibles avec notre OATT, la direction n'apporte aucune réponse et se dit en réflexion. Il est fort dommage de ne pas simplifier le retour au travail d'agent.es qui le souhaitent en facilitant les temps de présence.

Désinfectant : La CGT alerte sur une notice figurant sur les flacons de désinfectant qui précise « un temps de contact de 5 à 15 minutes » nécessaire pour assurer une désinfection. La direction n'a pas d'explication à date et s'engage à revenir vers nous.

Personnel d'entretien des locaux : La CGT réclame un partage de notre protocole avec les entreprises de nettoyage et une renégociation des temps accordés au nettoyage de nos locaux. Les personnels qui interviennent dans nos locaux doivent bénéficier du matériel nécessaire à l'exercice de leur activité en toute sécurité. La direction nous affirme avoir œuvré en ce sens mais la CGT constate toujours des manquements.

Vos élu.es se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CSE se tiendra le

[Vos élu.es CGT au CE :](#)

[Représentante syndicale :](#)

✂



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Site, Service, Unité :
Tel :
E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.